OP HEIDERT

UN PROJET DE LOTISSEMENT DE LA COMMUNE DE WILTZ

DOSSIER DE CANDIDATURE EN VUE DE L'ACQUISITION D'UN DES 102 TERRAINS À BÂTIR

POUR MAISONS UNIFAMILIALES ENTRE 2,3 ET 12 ARES

Peuvent participer à la vente toutes personnes ayant l'intention d'utiliser ledit terrain à la construction d'une maison.

Les offres sont à introduire soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit personnellement à l'étude du notaire avant le 30 décembre 2026 à 17:00 heures.

Le formulaire ainsi que les conditions de vente particulières en vue du dépôt de l'offre sont disponibles à l'étude du notaire, auprès de l'administration communale, ainsi que sous www.heidert.lu.

Toute offre non apposée sur le présent formulaire ne peut être retenue.

Le notaire commis :

Maître Thomas Feider
7, rue Michel Thilges
L-9573 Wiltz
Tél.: 95 88 88
notaire@feider.lu

.....
date et signature(s)

Le(s) soussigné(s)

Personne physique :

A) Nom et prénom:.....

Profession: .....Employeur : ….....

Lieu de travail : ……...

Lieu et date de naissance:.....

Matricule: .....

Adresse: .....

Téléphone: .....

Courriel: .....

et

B) Nom et prénom:.....

Profession: .....Employeur : ….....

Lieu de travail : ……..

Lieu et date de naissance:.....

Matricule: .....

Adresse: .....

Téléphone: .....

Courriel: .....

Personne morale :

Dénomination:.....

Forme juridique: .....Date de constitution :.....

Numéro RCS : .....

Siège social……

Objet social:.....

Administrateurs/gérants.....

Adresse courrier:.....

Téléphone: .....

Courriel: .....

.....

date et signature(s)

déclare(nt) par la présente se porter acquéreur d'un <u>terrain</u> (cocher le lot qui convient), sis à Wiltz, « Op Heidert » :

* *Des offres pour plusieurs lots sont possibles. Veuillez alors indiquer votre choix par ordre de préférence, p.ex. premier choix est le chiffre 1, deuxième choix est le chiffre 2, etc.*

Cocher s.v.p.	Préférence *	Lot	superficie approximative (en ares)	prix de vente (en €)	type de maison réalisable	surface constructible (en m²)
		Lot 2	5,18	246 050	isolée	400
		Lot 3	6,05	307 375 plans et autorisation inclus	isolée	400
		Lot 4	6,16	292 600	isolée	400
		Lot 5	7,51	356 725	isolée	490
		Lot 7	3,58	170 050	jumelée	365
		Lot 8	3,46	164 350	jumelée	365
		Lot 9	5,05	239 875	isolée	380
		Lot 10	3,48	165 300	jumelée	380
		Lot 11	3,48	165 300	jumelée	380
		Lot 12	3,49	165 775	jumelée	360
		Lot 13	3,47	164 825	jumelée	360
		Lot 14	4,02	190 950	jumelée	360
		Lot 15	4,34	206 150	jumelée	360
		Lot 16	3,97	188 575	jumelée	360
		Lot 17		**vendu**		
		Lot 18	3,31	157 225	jumelée	360
		~~Lot 19~~		**vendu**		
		Lot 20	7,14	339 150	jumelée	490
		Lot 21	3,81	180 975	jumelée	385
		Lot 22	3,82	181 450	jumelée	385
		Lot 23	3,84	182 400	jumelée	385
		Lot 24	5,28	250 800	isolée	390
		Lot 25	3,79	180 025	jumelée	385
		Lot 26	3,94	187 150	jumelée	385
		Lot 27	5,09	241 775	isolée	380

.....
date et signature(s)

Cocher s.v.p.	Préférence *	Lot	superficie approximative (en ares)	prix de vente (en €)	type de maison réalisable	surface constructible (en m²)
		Lot 28	5,13	243 675	isolée	380
		Lot 29	4,87	231 325	isolée	380
		Lot 30	4,25	201 875	isolée	380
		Lot 31	8,72	414 200	isolée	500
		Lot 32	5,74	272 650	isolée	400
		Lot 33	4,98	236 550	isolée	400
		~~Lot 34~~		**vendu**		
		Lot 35	5,48	260 300	isolée	390
		Lot 36	12,11	575 225	isolée	500
		Lot 37	8,09	384 275	isolée	500
		Lot 38	4,84	229 900	jumelée par le garage	410
		Lot 39	4,52	214 700	jumelée par le garage	410
		Lot 40	4,45	211 375	jumelée par le garage	410
		Lot 41	4,51	214 225	jumelée par le garage	410
		Lot 42	4,77	226 575	jumelée par le garage	410
		Lot 43	4,79	227 525	jumelée par le garage	410
		~~Lot 44~~		**vendu**		
		~~Lot 45~~		**vendu**		
		Lot 46	7,48	355 300	jumelée par le garage	410
		Lot 47	6,04	286 900	jumelée par le garage	410
		Lot 48	5,84	277 400	jumelée par le garage	410
		Lot 50	6,60	298 300	isolée	500
		Lot 51	4,34	203 775	isolée	390
		Lot 52	5,64	267 900	isolée	390
		Lot 53	4,65	220 875	isolée	390
		Lot 54	4,34	206 150	isolée	390
		Lot 55	4,38	208 050	isolée	390
		Lot 56	3,76	198 600 plans et autorisation inclus	jumelée	390
		Lot 57	3,87	183 825	jumelée	390
		Lot 58	4,58	217 550	isolée	380

.....
date et signature(s)

Cocher s.v.p.	Préférence *	Lot	superficie approximative (en ares)	prix de vente (en €)	type de maison réalisable	surface constructible (en m²)
		Lot 59	4,57	217 075	isolée	380
		Lot 60	3,96	188 100	jumelée	390
		Lot 61	3,96	188 100	jumelée	390
		Lot 62	5,44	258 400	isolée	380
		~~Lot 63~~		**vendu**		
		~~Lot 64~~		**vendu**		
		Lot 65	5,46	259 350	isolée	390
		Lot 66	4,35	206 625	jumelée par le garage	410
		~~Lot 67~~		**vendu**		
		Lot 68	3,25	154 375	jumelée	390
		Lot 69	4,94	234 650	jumelée par le garage	390
		Lot 70	3,38	160 550	jumelée par le garage	360
		Lot 71	3,38	160 550	jumelée par le garage	360
		Lot 72	3,38	160 550	jumelée par le garage	360
		Lot 73	3,37	160 075	jumelée par le garage	360
		Lot 74	3,38	160 550	jumelée par le garage	360
		~~Lot 75~~		**vendu**		
		Lot 76	5,14	244 150	isolée	365
		Lot 77	4,68	222 300	isolée	365
		~~Lot 78~~		**vendu**		
		~~Lot 79~~		**vendu**		
		Lot 80	4,24	201 400	isolée	380
		~~Lot 81~~		**vendu**		
		Lot 82	4,98	236 550	jumelée par le garage	410
		Lot 83	5,47	259 825	isolée	380
		~~Lot 84~~		**vendu**		
		~~Lot 85~~		**vendu**		
		Lot 86	4,60	218 500	isolée	390
		Lot 87	5,99	284 525	isolée	390
		Lot 88	4,62	219 450	isolée	390

.....

date et signature(s)

Cocher s.v.p.	Préférence *	Lot	superficie approximative (en ares)	prix de vente (en €)	type de maison réalisable	surface constructible (en m²)
		Lot 89	4,94	234 650	isolée	390
		Lot 90	4,92	233 700	isolée	390
		Lot 91	4,34	206 150	isolée	390
		Lot 92	4,34	206 150	isolée	390
		Lot 93	5,69	270 275	isolée	390
		Lot 94	4,85	230 375	isolée	390
		Lot 95	5,15	244 625	isolée	390
		~~Lot 96~~		**vendu**		
		~~Lot 97~~		**vendu**		
		~~Lot 98~~		**vendu**		
		~~Lot 99~~		**vendu**		
		Lot 100	8,18	388 550	isolée	470
		Lot 101	7,97	378 575	isolée	470
		Lot 102	7,33	348 175	isolée	470
		Lot 103	8,20	389 500	isolée	500
		~~Lot 104~~		**vendu**		
		Lot 105	6,10	289 750	isolée	500

En cas de plusieurs candidatures pour le même lot, les critères d'attribution suivants seront appliqués :

- Une préférence sera accordée aux personnes physiques avant les personnes morales
- En cas dépôt de candidature par deux intéressés du même type (personne physique ou personne morale), un tirage au sort sera effectué.

.....

date et signature(s)

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

a) Toute personne intéressée doit fournir ensemble avec son offre un **accord bancaire** couvrant le prix du terrain choisi le plus élevé.

b) L'acquéreur s'engage à achever sur la place acquise les ouvrages et éléments d'équipement qui sont indispensables à l'utilisation de la maison d'habitation (conformément à la disposition de l'article 1601-6 du code civil) dans un **délai de 4 (quatre) ans** à compter de l'acte d'achat avec la commune.

c) La déclaration de command est exclue.

d) La partie acquéreuse s'oblige à se raccorder au réseau géothermique et reconnaît avoir pris connaissance et accepter les conditions spécifiques du « **Règlement communal sur la livraison de chaleur dans le lotissement « op Heidert » à Wiltz**» ainsi que des « **Technische Anschlussbedingungen** ». La demande de raccordement est à signer impérativement le jour de l'acte notarié. Les documents sont disponibles en version téléchargeable sur www.heidert.lu ou en version imprimée sur demande à la commune. En cas de non-respect de ces dispositions aucune fourniture de chaleur n'aura lieu.

e) La partie acquéreuse a la possibilité de mettre à disposition la toiture de la maison pour l'installation d'une centrale photovoltaïque et de devenir membre dans la société coopérative ENERGIE COOPERATIVE WOOLTZ. Les projets de contrat et statuts sont disponibles en version téléchargeable sur www.heidert.lu ou en version imprimée sur demande à la commune.

f) La partie acquéreuse s'oblige à observer strictement les parties écrites et graphiques du **Plan d'Aménagement Particulier**, voté définitivement par le conseil communal de Wiltz en date du 5 mars 2021 et approuvé par Madame la Ministre de l'Intérieur en date du 16 juin 2021 sous la référence 19026/23C, duquel elle reconnaît avoir pris connaissance et dont elle déclare connaître toutes les dispositions par la lecture qu'elle en a faite personnellement. Ces documents sont disponibles en version téléchargeable sur www.heidert.lu ou en version imprimée sur demande à la commune.

g) La partie acquéreuse s'oblige à respecter **les règlements communaux en matière d'urbanisme** dont le respect est contrôlé par la police des bâtisses. Ces documents sont disponibles en version téléchargeable sur www.heidert.lu ou en version imprimée sur demande à la commune. Le non-respect entraîne un arrêt de chantier.

h) La partie acquéreuse s'oblige **à ne pas utiliser de polystyrène** PSE/EPS ou PSX/XPS ainsi que de polyuréthane PU/PUR/PIR. Sont exclus de cette interdiction les soubassements et les murs/ fondations enterrés y compris le socle de façade (jusqu'à une hauteur maximale de 50 cm) ainsi que les surfaces horizontales (dalles et toitures). Le non-respect entraîne un arrêt de chantier.

.....

date et signature(s)

i) La partie acquéreuse à mettre en place une **installation de collecte d'eau de pluie** de minimum 3000 litres pour l'alimentation des WC en eau de chasse et l'irrigation du jardin. Le réservoir doit être adapté à la surface habitable de la maison. Une aide financière de l'Etat jusqu'à 1000 € pourra être demandée auprès de l'Administration de la gestion de l'eau. En cas de non-installation une peine conventionnelle d'un montant de 9000 € sera appliquée.

j) En cas de non-respect des points b) et c) la commune se réserve
- ou bien un **droit de préemption**
- ou bien le **droit de résolution de la vente**
- ainsi que l'application d'une **peine conventionnelle**

Le(s) acquéreur(s) sont passibles de plein droit et sans qu'il faille pour cela une mise en demeure spéciale, d'une peine conventionnelle d'un montant forfaitaire de 100.000 €, majorée d'un montant de 10% de la valeur initiale du terrain par année écoulée depuis l'acte de vente.

Tous les frais accessoires découlant de telles opérations sont à charge de(s) acquéreur(s).

k) Au cas où des situations exceptionnelles et légitimes nécessiteraient une exception au point b) le conseil communal pourra
- ou bien proroger le prédit délais,
- ou encore annuler ou réduire la peine conventionnelle prévue sous le point j)

Le(s) signataire(s) de la présente déclare(nt) par sa/leur signature(s) qu'il(s)

- **est/sont conscient(s) qu'en cas d'acceptation de son/leur offre il(s) se porte(nt) irrévocablement acquéreur(s) du lot et s'engage(nt) à signer l'acte notarié y relatif à recevoir par le ministère de Maître Thomas Feider, notaire à Wiltz.**
- **est/sont d'accord que ses/leurs données nécessaires à l'analyse du dossier d'offre soient utilisées. Les données sont partagées avec le notaire en charge de la vente et conservées pendant la durée de cette dernière dans le respect des règlementations applicables**.
- **reconnaît (reconnaissent) avoir lu et accepté les conditions ci-avant indiquées, et à les respecter formellement.**

Chacune des 8 pages du présent formulaire est à signer par le(s) candidat(s)!

Prière de renvoyer par lettre recommandée ou de remettre personnellement votre offre, ensemble avec une copie de votre document d'identité, en l'étude du notaire Me Feider avant le 30 décembre 2026 à 17:00 heures.

.....

date et signature(s)